



Le Grütli, simple prairie pleine de bouse de vache ou berceau de la Suisse ?

A l'été 2007, le politique Ueli Maurer comparait le Grütli à une simple prairie pleine de bouse de vache¹. Voilà qui contraste fortement avec la représentation du Grütli comme le lieu de la fondation de la Confédération. S'il y a bien un lieu du souvenir en Suisse, c'est le Grütli. Une prairie pour vaches, d'accord, mais surtout un lieu symbolique empreint de sentiment national. Comment le Grütli est-il devenu propriété de la Confédération ? Quelle est sa signification pour nous ? Voici un chapitre passionnant de l'histoire, qui parle de la plus célèbre prairie de Suisse, de la fête nationale, d'un rapport de l'armée qui réveilla bien des souvenirs. Il donne aussi un bref aperçu de la Société suisse d'utilité publique (SSUP), qui joua un rôle majeur dans la saga du Grütli il y a maintenant 150 ans, et qui fête son bicentenaire en 2010.

Le 18 avril 1860, la Commission centrale de la Société suisse d'utilité publique écrit au Conseil fédéral, expliquant sa volonté d'acquérir la prairie du Grütli, chère à tous les Suisses :

« In ihrer Jahresversammlung zu Schwyz am 23. September 1858 hat die schweizerische gemeinnützige Gesellschaft in gehobener Feststimmung den Beschluss gefasst, das Rütli, das als Geburtsstätte unserer freien Eidgenossenschaft allen Schweizern theuer ist, als National-eigenthum zu erwerben, weil es in Gefahr stand, durch die Errichtung eines Gasthofes auf demselben in seiner ländlichen Stille und seiner ehrwürdigen geschichtlichen Bedeutung entweiht zu werden. »²

Afin de réunir la somme nécessaire, 55 000 francs, la société lance un appel aux dons en mars 1859, dans lequel elle s'adresse tout particulièrement à la « jeunesse de la mère patrie », à laquelle il revient de fournir une importante contribution à l'acquisition de la prairie.³ Cette opération rencontre un énorme succès, puisqu'elle permet de collecter 95 000 francs. A noter que ce ne sont finalement pas les jeunes qui fournissent la contribution la plus importante mais les différentes sections de la société.⁴ Un an plus tard, le 2 juillet 1860, celle-ci offre le Grütli au Conseil fédéral en tant que propriété nationale inaccessibles, conservant toutefois la gestion de la prairie.⁵

Le Grütli, berceau de la Suisse ?

La SSUP décrivait le Grütli comme le lieu de naissance de la Confédération, se ralliant aux mythes fondateurs et autres récits aux multiples facettes, portant notamment sur le serment du Grütli, la destruction de châteaux et le soulèvement populaire contre les baillis de Habsbourg.⁶ Ces récits sont réunis pour la première fois dans le Livre blanc de Sarnen (*Weisses Buch von Sarnen*), rédigé aux alentours de 1470. Le Grütli y est décrit comme le lieu où furent préparées en secret les premières alliances fédérales ainsi que la libération du joug des baillis.⁷ Le fondement historique de ces récits

¹ „Wiese mit Kuhdreck“ en allemand. Cité par Kreis, *Erinnerungsorte*, page 19.

² AFS E4, Dossier 537, *Erwerbung des Rütli durch die Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft, 1860–1917*.

³ AFS E4, Dossier 537, *Erwerbung des Rütli durch die Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft, 1860–1917*.

⁴ Kreis, *Mythos Rütli*, 107–109.

⁵ AFS K3 1000/1417, Dossier 927, *Schenkungs-surkunde, 2 juillet 1860* ; Kreis, *Mythos Rütli*, 108.

⁶ Sablonier, *Gründungszeit*, 105 ; Eidgenossenschaft, 11 ; e-HLS, *Befreiungstradition*, Peter Kaiser ; Wiget, *Rütli-Memo*, 67.

⁷ Georg Kreis, *Mythos Rütli*, 77–78 ; e-HLS, *Befreiungstradition*, Peter Kaiser ; Sablonier, *Eidgenossenschaft*, 207.

sur les événements qui se sont produits vers 1300 est toutefois très limité. Il s'agissait alors plutôt de légitimer l'existence de la Confédération, qui faisait déjà figure de « Sonderfall ».⁸

La prochaine contribution importante aux mythes fondateurs est l'ouvrage *Chronicon Helveticum* d'Aegidius Tschudi, qui date du milieu du XVI^e siècle. Ce dernier y fixe le jour du serment du Grütli au mercredi avant la St-Martin, c'est-à-dire au 8 novembre 1307⁹ et y considère le serment comme l'acte fondamental de la libération de la tyrannie et de la création de la Confédération. Cet écrit d'Aegidius Tschudi, imprimé dès 1734/36, marque l'historiographie suisse jusque vers la fin du XIX^e siècle.¹⁰ Johannes von Müller joue lui aussi un rôle important dans la diffusion du mythe relatif à la fondation de la Confédération. Sa description de la Confédération au Moyen Âge dans son livre *Geschichten der Schweiz* (1780) influe d'ailleurs considérablement tant la recherche historique que la perception nationale.¹¹ C'est aussi sur ses écrits que se fonde Friedrich Schiller en 1804 pour son *Guillaume Tell*.¹²

Le 1^{er} août 1291, grand absent de la conscience collective

Différentes cérémonies historiques, comme le 700^e anniversaire de la Confédération en 1991 et l'inscription du 1^{er} août comme fête nationale dans la Constitution en 1993, prouvent que la fondation de la Confédération fait partie intégrante de la perception politique de la Suisse. Tous les ans, on fête ainsi la naissance de la Suisse lors de ce jour férié.

Le fondement historique de ces manifestations est le Pacte fédéral de début août 1291.¹³ Pourtant, longtemps inconnu, ce document n'a été (re)découvert qu'au XVIII^e siècle, sans faire tout de suite figure de document fondateur de la Suisse. Car jusque vers la fin du XIX^e siècle, la date de naissance de la Confédération est fixée au 8 novembre 1307¹⁴, et préférée à 1291 pendant encore plusieurs décennies, jusqu'à l'inscription du Pacte de 1291 dans l'histoire suisse. Ce n'est qu'en 1891, dans le cadre de la première fête nationale, que 1291 devient officiellement l'« année de la fondation de la Confédération ».¹⁵ Le message du Conseil fédéral du 14 décembre 1889 à l'occasion du 600^e anniversaire résume bien la question :

« La Confédération suisse, qui réunit les populations des vingt-deux cantons sous le pacte de 1874, doit son origine à l'alliance perpétuelle conclue le 1^{er} août 1291 entre les citoyens d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald, en vue de se protéger contre leurs ennemis externes, d'augmenter leur liberté et leur indépendance et de maintenir le droit et le bon ordre. L'approche de ce jour séculaire, qui doit être envisagé comme jour de la fondation de la Confédération, a soulevé la question de savoir s'il ne conviendrait pas de marquer le retour de cette date historique du 1^{er} août 1891, si éminemment importante, par une fête nationale solennelle. »¹⁶

Le Conseil fédéral concède certes qu'une telle fête n'a encore jamais été célébrée jusque là, mais souligne qu'une commémoration du 1^{er} août 1291 va de soi. Tout le monde ne partage pas cet avis, comme le montre un article du journal de Winterthur *Landboten* datant de début 1890 : « Dans la tête et dans le cœur du peuple suisse, le 1^{er} août 1291 n'est pas le jour de la fondation de la Confédération

⁸ Sablonier, Gründungszeit, p 105 ; Eidgenossenschaft, 11 ; Rütli.

⁹ Sieber, Tschudi.

¹⁰ Wiget, Rütli-Memo, 68 ; Sieber, Tschudi, 28–29 ; e-HLS, Befreiungstradition, Peter Kaiser ; Kreis, Mythos Rütli, 79.

¹¹ Kreis, Mythos Rütli, 93 ; e-HLS, Johannes von Müller, André Weibel.

¹² Kreis, Mythos Rütli, 93 ; Sieber, Tschudi, 29 ; Sablonier, Rütli.

¹³ Sablonier, Gründungszeit, 103 ; Eidgenossen, 7. Le Pacte fédéral se trouve aux Archives d'Etat de Schwyz (StASZ, n° 27).

¹⁴ e-HLS, Bundesfeier, Georg Kreis ; Kreis, Mythos 1291, 58–73 ; Sablonier, Eidgenossen, 163.

¹⁵ Kreis, Mythos 1291, 11–12 ; 61.

¹⁶ Message du Conseil fédéral à l'assemblée fédérale concernant l'organisation d'une fête séculaire nationale en mémoire de la fondation de la Confédération (1^{er} août 1291) (du 14 décembre 1889.), dans : Feuille fédérale 1889 IV, 892.

suisse. Il ne le deviendra qu'artificiellement par le biais de la fête prévue ». ¹⁷ Et le *Züricher Post* d'enfoncer le clou le 19 janvier 1890 : « Le 1^{er} août 1291 est certainement connu de ceux qui étudient notre passé de manière approfondie, et peut-être en parle-t-on depuis peu comme du jour de la fondation de la Suisse dans certaines écoles du pays, mais il n'en va pas ainsi dans la conscience collective. » ¹⁸

Le 600^e anniversaire de la Confédération est tout de même fêté les 1^{er} et 2 août 1891, à Schwyz, mais aussi, évidemment, au Grütli. ¹⁹ Plus tard, les récits liés à la libération de 1307 sont couplés au Pacte fédéral de 1291. C'est pourquoi certains s'imaginent parfois que le Pacte fédéral a été scellé en 1291 sur le Grütli, et même peut-être en présence de Guillaume Tell, donnant ainsi naissance à la Confédération ! Les sciences historiques modernes ont toutefois montré qu'en fait, la Confédération a été créée en plusieurs étapes, sur plusieurs siècles. ²⁰

En 1891, on ne pense pas encore à répéter chaque année cette commémoration nationale. Ce n'est qu'en 1899 que le Conseil fédéral invite les cantons de faire sonner les cloches le soir du 1^{er} août, les laissant libres d'organiser ou non d'autres festivités. ²¹

Après 1891, le Grütli devient le théâtre de diverses manifestations patriotiques qui exploitent toutes la portée symbolique de ce lieu du souvenir, contribuant ainsi à construire le mythe de la prairie. Parmi ces manifestations, on peut citer les cérémonies nationales de 1907 (2^e anniversaire des 600 ans), 1941 (650^e anniversaire) et 1991 (700^e anniversaire), la Fête du tir du Grütli qui se déroule depuis 1860 ou encore la Fête nationale du 1^{er} août organisée chaque année par la Société suisse d'intérêt public, largement médiatisée et fortement instrumentalisée par certains. ²² Sans oublier un autre événement historique majeur, exploitant lui aussi la prairie du Grütli :

Le rapport du Rütli du général Guisan, 1940

Après la capitulation de la France en 1940, la Suisse est complètement encerclée par les forces de l'Axe et le pays subit une forte pression militaire, politique et économique. L'incertitude et le découragement gagnent certaines franges de la population et de l'armée. ²³ La direction de cette dernière se trouve confrontée à une question insistante, celle de trouver la bonne stratégie. C'est le général Henri Guisan qui apporte la réponse, dans son célèbre rapport du 25 juillet 1940 rendu public sur la prairie du Grütli. Dans ce rapport, Henri Guisan présente aux commandants de troupes présents le nouveau dispositif de défense, la célèbre stratégie du Réduit, et rappelle la volonté de résister de l'armée. ²⁴

Dans son discours, parvenu jusqu'à nous sous la forme d'une ébauche manuscrite ²⁵, le général évoque les mythes fondateurs ainsi que le Pacte fédéral. Voici ce qu'il déclare selon son collaborateur personnel Bernard Barbey :

¹⁷ *Winterthurer Landbote* n° 5, 5 janvier 1890, cité par Kreis, *Mythos 1291*, 39 : „Im Gemüth und Bewusstsein des Schweizervolkes lebt das Datum des 1. August 1291 als Gründungstag der schweizerischen Eidgenossenschaft gar nicht, es müsste durch die in Aussicht genommene Feier erst künstlich in dasselbe hineingetragen werden“.

¹⁸ *Züricher Post* n° 16, 19 janvier 1890, cité par Kreis, *Mythos 1291*, 40. „Der 1. August 1291 ist wohl Denjenigen bekannt, welche sich mit dem Studium unserer Vergangenheit eingehender befasst haben, und vielleicht erwähnt man ihn neuestens auch in manchen Schulen des Landes; im Volksbewusstsein aber ist er nirgends lebendig“.

¹⁹ Kreis, *Mythos 1291*, 74–80 ; *Mythos Rütli*, p.118–126.

²⁰ Sablonier, *Rütli; Eidgenossen*, 195; Kreis, *Mythos 1291*, 11 ; *Gründungsdatum*, 65.

²¹ e-HLS, *Bundesfeier*, Georg Kreis; Message concernant l'initiative populaire fédérale «pour un jour de la fête nationale férié (initiative <1er août>)» du 20 mai 1992, dans: *Feuille fédérale* 1992 III, 861–877. L'initiative a été acceptée par 83% des voix.

²² e-HLS, *Rütli*, Hans Stadler; Kreis, *Erinnerungsorte*, 15, 17–20.

²³ Gautschi, *General Guisan*, 205, 230, 233.

²⁴ Gautschi, *General Guisan*, 216, 233, 267, 279.

²⁵ AFS E5795 / 173; L'archiviste fédéral Oscar Gauye a publié et commenté le manuscrit en 1984 : Gauye, *Au Rütli*.

« J'ai tenu à vous réunir en ce lieu historique, terre symbolique de notre indépendance, pour vous mettre au courant de la situation, et vous parler de soldat à soldats. Nous sommes à un tournant de notre histoire. Il s'agit de l'existence même de la Suisse. Ici, soldats de 1940, nous nous inspirerons des leçons et de l'esprit du passé pour envisager résolument le présent et l'avenir du pays, pour entendre l'appel mystérieux qui monte de cette prairie. C'est en considérant l'avenir avec lucidité que nous parerons aux difficultés toujours actuelles que le pacte de 1291 appelait déjà 'la malice des temps...' »²⁶

Dans son ordre du jour du 3 juin 1940, le général avait déjà fait le lien entre sa perception actuelle de la situation et la légende relative à la libération de la Suisse, en opposant au découragement la résolution, la foi et la volonté de lutter des montagnards d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald le 1^{er} août 1291.²⁷ C'est donc tout à fait consciemment qu'il choisit la prairie du bord du lac des Quatre-Cantons pour son rapport. Il l'explique d'ailleurs en ces termes :

« J'aurais pu le faire dans un local ou sur une prairie quelconque ou mieux au Morgarten ou à Sempach. – Non, j'ai voulu le faire en ce lieu historique, berceau de notre indépendance, que représente pour nous la prairie du Rütli, sur cette terre inspiratrice et évocatrice. J'étais certain que chacun me comprendrait mieux là-bas qu'ailleurs. »²⁸

A l'été 1940, Henri Guisan s'appuie donc entièrement sur les mythes fondateurs, influencé par la « défense nationale spirituelle », qui est alors largement thématifiée, notamment lors de l'Exposition nationale en 1939 et qui met en avant une perception historique fondée sur la résistance et l'indépendance. Le lien avec la situation d'alors est clair : pour Henri Guisan et ses compagnons d'armes, la situation aux alentours de 1940 correspond à celle des Confédérés combattant des siècles plus tôt, avec succès, des ennemis aux forces pourtant supérieures.²⁹

L'impact du rapport est tout d'abord mesuré et il faut un certain temps pour observer un changement de climat. Selon Willi Gautschi, biographe du général Guisan, le rapport du Grütli aide toutefois de manière décisive l'armée à sortir de la crise profonde dans laquelle elle se trouve :

« Parler d'une sorte de miracle du Grütli n'a rien d'exagéré car, réellement, il eut un effet magique: le rapport du Général entraîna la transformation radicale de la motivation intérieure de la plus grande partie de l'armée et de la population. Au défaitisme et à la résignation succédèrent la résolution tranquille, fanatique chez certains, de s'opposer quoiqu'il arrive à tout agresseur, et, s'il le fallait, de vendre sa peau aussi chèrement que possible. C'est avec raison que l'on considère le rapport du Grütli comme un tournant historique. »³⁰

Le général crée un nouveau mythe avec son rapport du Grütli, qui s'inscrit dans les mémoires de toute une génération, comme le montre ensuite le « deuxième rapport du Grütli » du 25 juillet 1960 ou les festivités Diamant du 1^{er} septembre 1989 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mobilisation.³¹

Pour en revenir à la question première, le Grütli n'est ni une simple « prairie pleine de bouse de vache » ni le lieu fondateur de la Confédération. C'est en fait un lieu du souvenir représentant la quintessence de la Suisse³². Telle est la raison pour laquelle la Société suisse d'utilité publique entretient cette prairie et s'engage pour que sa portée symbolique ne soit pas récupérée par des mouvements radicaux. Aujourd'hui encore, mythes fondateurs, perception historique et actes

²⁶ Barbey, journal, 31–32.

²⁷ AFS E27 / 9081, Tagesbefehl vom 3. Juni 1940.

²⁸ Guisan, Entretiens, 121.

²⁹ Marchal, Gebrauchsgeschichte, 156–159.

³⁰ Gautschi, Guisan, p.292–293.

³¹ e-HLS, Rütli-Rapport, Hans Senn; Kreis, Mythos Rütli, 30–34.

³² „Die Schweiz und das Schweizerische“, Georg Kreis, Erinnerungsorte, 11.

originaux se confondent pour bâtir un mythe, dans lequel le Grütli joue un rôle symbolique. Le Grütli, c'est à la fois Guillaume Tell, 1291, la création de l'Etat helvétique et une légende³³. Le mythe persiste aujourd'hui, au début du XXI^e siècle, indépendamment des conclusions des chercheurs en sciences historiques modernes. Dans la perception historique populaire, il recouvre les faits historiques et intègre l'histoire des mentalités suisse.³⁴

Sources et bibliographie

Documents

(1) Schreiben der Zentralkommission der SGG an den Bundesrat, 18. April 1860 ; dans : E 4, Dossier 537, Erwerbung des Rütli durch die Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft, 1860–1917.

(2) Appel à la Nation Suisse pour l'acquisition du Grütli ; dans : E 4, Dossier 537, Erwerbung des Rütli durch die Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft, 1860–1917.

(3) Schenkungsurkunde, 2. Juli 1860 ; dans : K3 1000/1417, dossier 927.

(4) Message du conseil fédéral à l'assemblée fédérale concernant l'organisation d'une fête séculaire nationale en mémoire de la fondation de la Confédération (1^{er} août 1291) (du 14 décembre 1889), dans : Feuille fédérale 1889 IV, p. 892.

(5) Programme général de la Fête séculaire de la Confédération en 1891, à Schwyz ; dans : E 4, 1000/781, Dossier 269, Einladungen.

(6) Wein- und Speise-Karte der Eidgenössischen Bundesfeier in Schwyz, 1891 ; dans : E 4, 1000/781, Dossier 278, Protokolle, Festprogramm, 1890–1891.

(7) Ordre d'Armée, 25 juillet 1940 ; dans : E 5795, 1000/951, Dossier 173, Rapport des Generals vom 25. Juli 1940 auf dem Rütli.

(8) Rütli, 25. Juli 1940, Foto Theo Frey ; dans : E 5792/19823 (0708).

Bibliographie

Barbey, Journal	Barbey Bernard, P. C. du Général. Journal du Chef de l'état-major particulier du Général Guisan 1940–1945, Neuchâtel 1948.
e-HLS	Historisches Lexikon der Schweiz, URL: http://www.hls.ch
Guisan, Entretiens	Général Henri Guisan. Entretiens accordés à Raymond Gafner à l'intention des auditeurs de Radio-Lausanne, Lausanne 1953.
Gautschi, Général Guisan	Gautschi Willi, Le Général Guisan. Le commandement de l'armée suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, traduit de l'allemand par Corinne Giroud, Lausanne 1991.

³³ „Imaginierte Geschichte“, Roger Sablonier.

³⁴ Sablonier, Gründungszeit, 115.

Gauye, Au Rütli	Gauye Oscar, „Au Rütli, 25 juillet 1940“. Le discours du général Guisan: nouveaux aspects, in: Archives Fédérales Suisses, Etudes et Sources, Vol. 10, Berne 1984, p. 5–56.
Kreis, Bundesfeier 1891	Kreis Georg, Die Bundesfeier von 1891, in: Archives Fédérales Suisses, Etudes et Sources, Vol. 24, Berne 1998, p. 35–52.
Kreis, Das Rütli	Kreis Georg, Das Rütli, URL: http://www.ruetli.ch
Kreis, Erinnerungsorte	Kreis Georg, Schweizer Erinnerungsorte. Aus dem Speicher der Swissness, Zürich 2010.
Kreis, Gründungsdatum	Kreis Georg, 1291 oder 1307 oder: Das Datum als Quelle. Zum Streit über das richtige Gründungsdatum, in: Der Geschichtsfreund 160 (2007), S. 53–66.
Kreis, Mythos 1291	Kreis Georg, Der Mythos von 1291. Zur Entstehung des schweizerischen Nationalfeiertags, Basel 1991.
Kreis, Mythos Rütli	Kreis Georg, Mythos Rütli. Geschichte eines Erinnerungsortes, mit zwei Beiträgen von Josef Wiget, Zürich 2004.
Marchal, Gebrauchsgeschichte	Marchal, Guy P., Schweizer Gebrauchsgeschichte. Geschichtsbilder, Mythenbildung und nationale Identität, Basel, 2006.
Sablonier, Eidgenossen	Sablonier Roger, Gründungszeit ohne Eidgenossen. Politik und Gesellschaft in der Innerschweiz um 1300, Baden ^{3/} 2008.
Sablonier, Gründungszeit	Sablonier Roger ‚Gründungszeit‘ um 1300? Die ‚Anfänge‘ einer neuen Schweizergeschichte, in: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte Vol. 59/1 (2009), S. 101–118.
Sablonier, Rütli	Sablonier Roger, Das Rütli: von der Verschwörung zur Beschwörung, URL: http://www.ruetli.ch/de/history/20/3987
Sieber, Tschudi	Sieber Christian, Geschichtsschreibung als gelehrte Konstruktion. Aegidius Tschudi und seine Datierung der Befreiungstradition in die Jahre 1307/08, in: Der Geschichtsfreund 160 (2007), S. 25–52.
Wiget, Rütli-Memo	Wiget Josef, Rütli-Memo, in: Kreis, Mythos Rütli, S. 61–76.